



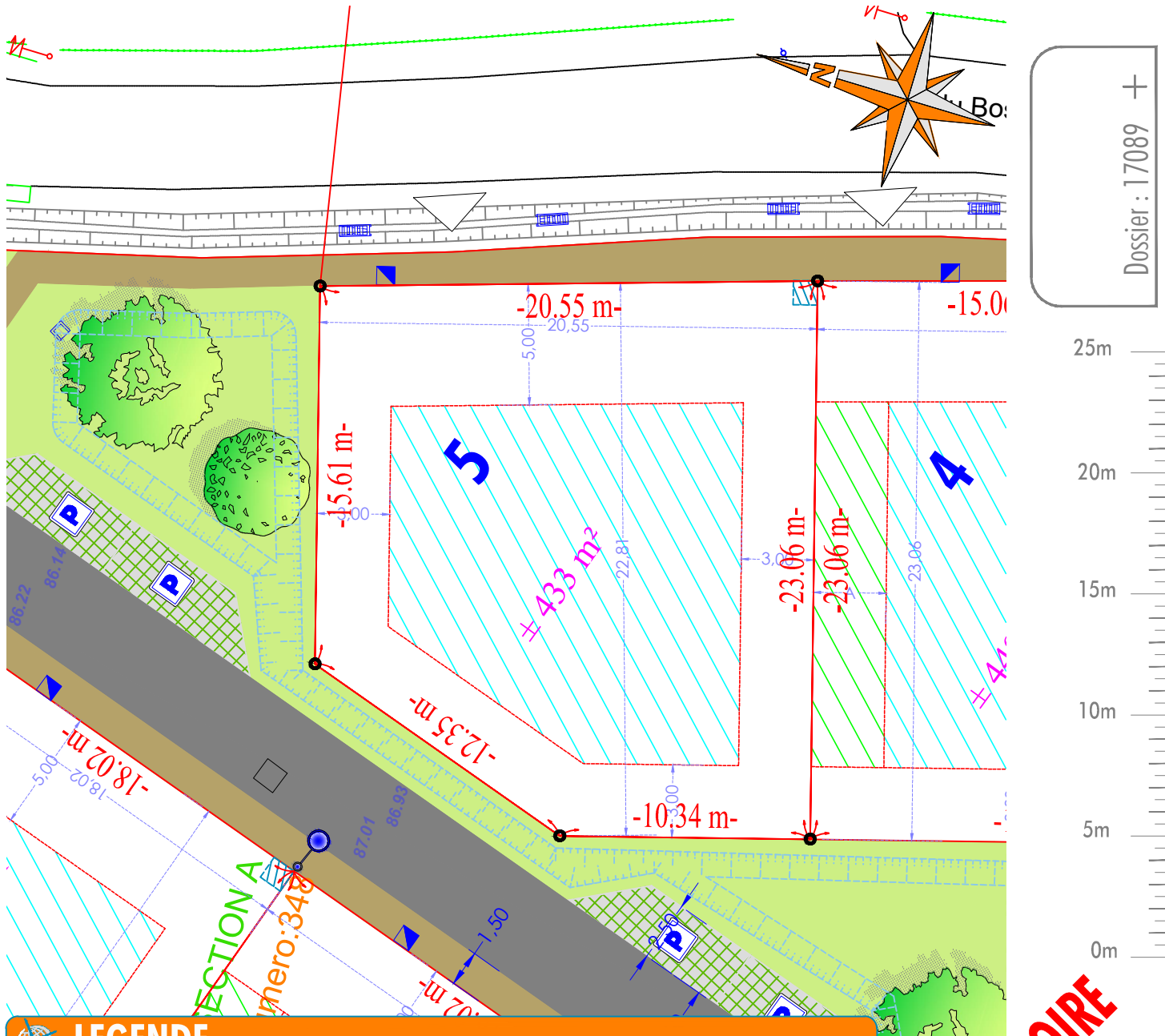
# PLAN DE BORNAGE

## LOT 5

Département du Pas de Calais  
BELLEBRUNE  
Rue du Bosquet Fannette

Section **A**  
Numéro **-**  
Surface **±443m<sup>2</sup>**

Le document (Plan de bornage) fixant définitivement les limites de propriété sera fourni après bornage effectif. Les cotes périmétriques et les surfaces des lots seront définitives uniquement après bornage.



Dossier : 17089 +



# PROVISOIRE

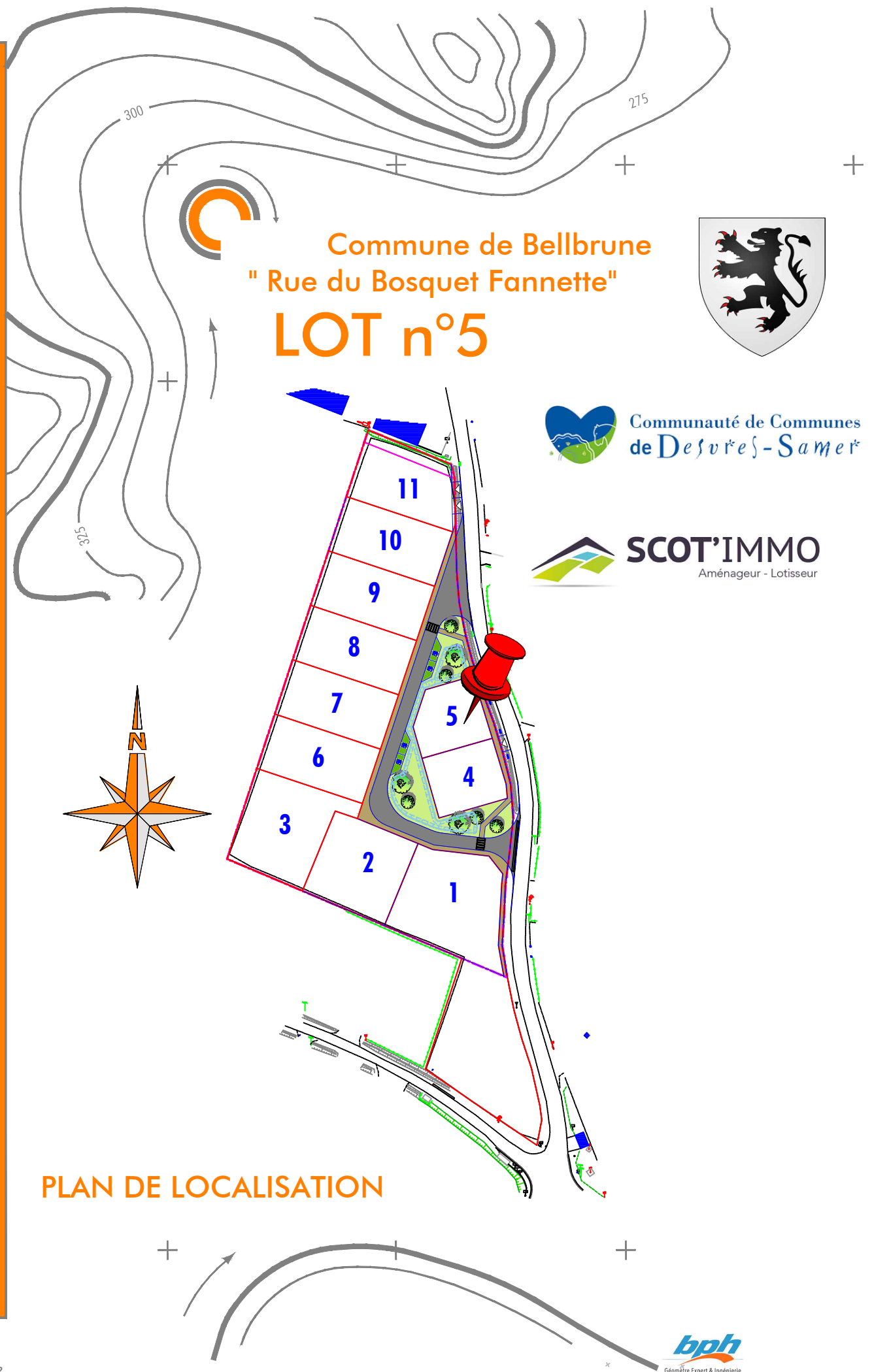
LEGENDE	
	Sommet caractéristique du lot
	Zone d'implantation des constructions principales selon article 1AUh 5 du règlement du PLUI
	Zone d'implantation des constructions principales selon article 1AUh 6 du règlement du PLUI (limite de parcelle ou H/2<=L, sans être <3m)
	Cotation du périmètre du lot

Nous attirons l'attention des acquéreurs sur les contraintes réglementaires et techniques incluses dans le permis d'aménager qui ne peuvent être reprises sur le présent document. Le géomètre et l'aménageur se dégagent de toute responsabilité sur la non prise en compte de ces contraintes.

Pour une bonne compréhension des éléments figuratifs et de la légende, ce document a été réalisé en couleur.

Auteur	Vérificateur
RL	DB
Visa :	Visa :

09/03/2022



## PLAN DE LOCALISATION

Commune de Bellebrune  
"Rue du Bosquet Fannette"  
**LOT n°5**

Communauté de Communes de Desvres-Samer

SCOT'IMMO  
Aménageur - Lotisseur

